
Réaction de Rexel à la décision de l'Autorité de la concurrence sur le mécanisme des dérogations

Rexel a été informée du dispositif de la décision rendue par l'Autorité de la concurrence, qui sanctionne Rexel, Schneider, Legrand et Sonepar pour entente anticoncurrentielle du fait d'un mécanisme de réduction des prix d'achat des distributeurs, appelé « dérogations ». Rexel a été condamnée à une amende d'un montant de 124 millions d'euros.

Rexel tient à rappeler que le mécanisme des dérogations, transparent et connu de tous les acteurs du marché, est une remise commerciale classique sur le prix d'achat consentie par le fournisseur au distributeur, qui laisse à ce dernier toute liberté de fixer ses prix de revente et d'offrir à ses clients l'offre la plus compétitive.

Rexel étudiera attentivement la décision de l'Autorité de la concurrence et se réserve le droit de faire appel devant la Cour d'appel de Paris.

AU SUJET DU GROUPE REXEL

Rexel, expert mondial de la distribution professionnelle multicanale de produits et services pour le monde de l'énergie, est présent sur trois marchés : résidentiel, tertiaire et industriel. Le Groupe accompagne ses clients pour leur permettre de gérer au mieux leurs activités en leur offrant une gamme adaptée et évolutive de produits et services de maîtrise de l'énergie pour la construction, la rénovation, la production et la maintenance. Présent dans 19 pays, à travers un réseau de plus de 1 950 agences, Rexel compte plus de 27 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires a atteint 19,2 milliards d'euros en 2023.

Rexel est coté sur le marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment A, symbole RXL, code ISIN FR0010451203) et figure dans les indices suivants : MSCI World, CAC Next 20, SBF 120, CAC Large 60, CAC 40 ESG, CAC SBT 1.5 NR, CAC AllTrade, CAC AllShares, FTSE EuroMid et STOXX600. Rexel fait également partie des indices ISR suivants : FTSE4Good, Dow Jones Sustainability Index Europe, Euronext Vigeo Europe 120 et Eurozone 120, STOXX® Global ESG Environmental Leaders et S&P Global Sustainability Yearbook 2022, grâce à sa performance en matière de responsabilité sociale d'entreprise. Pour plus d'information : www.rexel.com

CONTACTS

ANALYSTES FINANCIERS / INVESTISSEURS

Rexel : Ludovic DEBAILLEUX +33 1 42 85 76 12 ludovic.debailleux@rexel.com

PRESSE

Brunswick : Thomas KAMM +33 1 53 96 83 92 tkamm@brunswickgroup.com